

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 12

Artikel: La bonne cuisine s'en va
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le système proportionnel.

Sous ce titre, nous recevons les lignes suivantes :

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelques jours, je n'entends de tous côtés que des critiques amères au sujet du dernier mode proposé par nos comités politiques, pour l'élection des députés au Grand Conseil. De tous côtés j'en entends signaler les déficiences, la bizarrerie et exprimer l'espoir que les Lausannois seront assez intelligents pour le mettre désormais au rang des vieilles lunes.

Quant à moi, je ne m'en suis guère préoccupé ; je n'ai point cherché le plus grand commun diviseur, et le quotient, le fameux quotient, n'a point troublé mon sommeil. Je ne donnerai jamais dans aucun système entravant ma liberté de citoyen et d'électeur. Aussi, cette fois, ai-je composé ma liste en prenant dans les divers partis les candidats de mon choix.

Comment ! par une combinaison impossible, on voudrait me forcer à céder le pas à mes adversaires !... Mais c'est vraiment inadmissible. Un exemple :

Voilà deux partis, le parti A et le parti B.

Le parti B, auquel j'appartiens, représente mes idées politiques, idées qui, selon moi, sont les meilleures, et qu'il est de mon devoir de défendre par dessus tout.

Le parti A, au contraire, est complètement opposé au mien ; il émet des théories que j'estime être en contradiction avec les vrais intérêts du pays : n'est-ce pas de mon devoir de bon citoyen de les combattre et de les repousser vigoureusement ?... Certainement, et je commettrais une faute, une inconséquence, en usant de la proportionnelle à leur profit.

Mais, monsieur, que diriez-vous d'un général qui, après s'être mis en mesure de défendre une ville assiégée ouvrirait tout à coup les portes à l'ennemi, au nom... de la proportionnalité ?... Vous le mettriez immédiatement à pied, j'aime à le croire.

Moi aussi. Que chacun combatte donc pour la cause qu'il estime la meilleure.

Voilà, à mon avis, la seule manière logique de procéder en matière électorale.

J'aimerais beaucoup savoir ce que vous en pensez, cher Conteur....

Oh ! mille fois pardon, ma question est quelque peu indiscrette. Aussi je m'empresse de la retirer et me borne à vous renouveler les sympathies d'un de vos plus anciens abonnés.

Diable, il n'y va pas de main morte le monsieur aux trois étoiles, et nous ne sommes guère tenté d'entrer en lice ; ce n'est d'ailleurs point ce que nos lecteurs attendent du Conteur Vaudois.

Tout ce que nous nous permettrons de dire ici, c'est que le système du quotient électoral n'est point l'idéal en la matière. Néanmoins, pour ce qui nous concerne, ce serait faire preuve d'ingratitude que de ne pas reconnaître

qu'il a eu, dans ce premier essai, son côté gêné ; il s'est vraiment montré bon prince.

L'Evangile nous dit quelque part :

« On donnera à celui qui a déjà, et il aura encore davantage ; mais pour celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a. »

Eh bien, le quotient électoral n'a point procédé dans ce sens, au contraire : A celui qui avait peu, il a donné, même au-delà de toute espérance ; et, d'un autre côté, il a ôté à celui qui avait beaucoup.

Tout fait donc présumer que plusieurs lui en tiendront bon compte.

Rencontre de deux Vaudois

dans les plaines de l'Illinois.

Dzerain, Dzerau
Carin, Careau
D'aupt, Bordon
Joseph, Simon
Carcaille, Ougnon
Frou d'ao canton.

On raconte au sujet de cet impro bien connu, et dont se servent les enfants dans certains jeux, une historiette assez amusante.

Un Broyard était parti jadis avec l'intention de se rendre en Californie comme « chercheur d'or. » Arrivé à New-York, on lui conseilla de ne point se rendre dans le pays de « l'or, » parce qu'il courait la chance d'y laisser sa peau ; car la plupart des « chercheurs » étaient des gens sans aveu et ne se faisaient aucun scrupule de tuer un homme pour quelques paillettes du vil métal.

Quoique n'étant pas de taille à se laisser émouvoir, notre compatriote n'en demeura pas moins très perplexe, et finit par suivre le conseil qu'on venait de lui donner.

Il alla s'établir dans l'Illinois où, grâce à son énergie et à son intelligence, il s'acquit une jolie propriété, qu'il cultivait à lui seul.

Quinze ans plus tard, un de ses frères conçut aussi le projet de traverser l'océan pour rejoindre son aîné.

Ce dernier, dont la propriété était pour ainsi dire perdue au milieu des plaines immenses de l'Illinois, et qui n'entendait jamais d'autre voix humaine que la sienne, lorsqu'il rappelait ses troupeaux, eut un soir une émouvante surprise.

Pendant qu'il était à table et se régalaient de pommes de terre frites, un étranger se présenta tout à coup sur le seuil de la porte restée ouverte, et lui dit :

Mets pi couaire enco coquêt truffè et ie souperé avoué tè.

(Mets seulement cuire encore quelques pommes de terre et je souperai avec toi.)

Quitter la table et sauter au cou de son frère, qu'il avait aussitôt reconnu, fut pour notre solitaire l'affaire d'un instant.

Mais quelques minutes après, en proie à une vive émotion et croyant être victime d'une illusion, comme s'il sortait d'un rêve, il s'écria :
Se ti bin mon frarè, dil mè l'ampro dai s'éin-

fants dè noutron veladzo quand font à calze calze.

(Si tu es réellement mon frère, répète-moi l'ampro que disent les enfants de notre village lorsqu'ils jouent à cache-cache.)

Le nouveau venu eut à peine le temps de débiter les deux premiers vers de l'ampro : *Dzerain, Dzerau*, etc., que le colon de l'Illinois lui sautait au cou, en s'écriant, la larme à l'œil :

— *Oï ! oï ! ti bin mon frarè et vè remettè dai truffè su lo fù... Ein atteindeint bai vito on verre !... Et la mère, et lo père ?... Quien bon novè dâo pays ?... Chela-tè quiè.*

(Oui ! oui ! tu es bien mon frère et je vais remettre des pommes de terre sur le feu... En attendant, bois vite un verre !... Et la mère ?... Et le père ? Quel bon nouveau du pays ?... Assieds-toi donc là.)

Je ne sais, monsieur le rédacteur, si ce que je viens de raconter vous était déjà connu. Dans le cas affirmatif, je vous répondrais avec Juste Olivier : « Bah ! les vieilles histoires ont toujours leur charme. »

ALOÏS CHATELANAT.

La bonne cuisine s'en va.

Les traditions de la cuisine française semblent se perdre, nous dit le *Petit Parisien*, ou du moins elles ne trouvent plus l'occasion de se mettre en relief. L'on croirait même qu'il n'y a plus de grands cuisiniers ou de grands gourmets pour en assurer le maintien. On chercherait vainement parmi les maîtres actuels de la cuisine des talents rappelant ceux de Lagnière, de Carême ou de Léhard.

Il est d'ailleurs certain que ces gloires culinaires du passé n'admettraient pas nos menus d'aujourd'hui et ne comprendraient ni notre cuisine bourgeoise ni celle des restaurants. Comme ils protesteraient, ces anciens, contre l'emploi des fourneaux à charbon de terre introduits main'enant dans toutes les maisons, et qu'ils nous en voudraient d'avoir supprimé la broche au bois et le vieux gril ! Les viandes se grillent au gaz, et l'on fait même de la cuisine au pétrole ! C'est vraiment la décadence de l'art culinaire.

Si au moins celui-ci trouvait sa revanche dans les banquets et les dîners de gala ! Mais ici encore le vrai gourmet crie à l'abomination de la désolation. Les banquets se ressemblent tous. Ils sont d'une monotonie désespérante qui existe également dans les dîners particuliers de la société parisienne. Il y a trente ans qu'un chroniqueur le constatait et en donnait la raison.

Alors comme aujourd'hui, dans les ménages, les bonnes cuisinières, les cordons bleus sont rares et exigeants. Les maîtresses de maison, de leur côté, n'aiment pas recevoir, parce qu'il faut livrer à des domestiques maladroits des cristaux de valeur, des porcelaines fragiles et des pièces d'argenterie polies à neuf.

Cette répugnance générale a suggéré l'idée à deux ou trois restaurateurs de servir à domicile les dîners qui leur sont commandés la

veille. A six heures, la livrée et les fourgons de ces fournisseurs viennent prendre possession de la salle à manger. La maîtresse de la maison ne fournit que la table et conserve dans sa poche la clef de toutes ses armoires. Le repas est servi par les envoyés du restaurateur qui sont en habit noir et en cravate blanche. Un quart d'heure après le dessert, ces envoyés enlèvent la vaisselle, le linge et balayent la salle à manger. Il n'y a point trace de dérangement dans l'appartement.

On mange partout la même chose, tous les plats étant toujours apportés des mêmes usines culinaires. Celles-ci ont même étendu leur cercle d'affaires à la province. Evidemment, la cuisine ainsi faite ne relève plus de l'art; ce n'est plus qu'un trafic qui finira par entraîner la disparition des cuisiniers habiles.

Mesdames.

Si vous avez lu nos divers journaux, depuis quelques semaines, vous aurez sans doute remarqué que partout on récrimine au sujet des inconvénients que vos coiffures, plus ou moins monumentales, offrent au théâtre. Nous ne voulons pas y revenir, mais à ce propos, nous demandons si vous connaissez l'origine de tant d'excentricité, dans cette partie de votre toilette. Il est fort probable que non.

Eh bien, nous allons vous le dire.

En 1748, un rhinocéros de Sumatra arrive à Paris, et soudain les femmes le font passer de son étable sur leurs têtes.

Après les chapeaux rhinocéros, les chapeaux Ramponneau, bientôt remplacés par les chapeaux à la Wauxhall du faubourg St-Germain, qui rappellent la vogue obtenue par cet établissement, ouvert en février 1770; puis viennent les coiffures à la Dauphine, à la Montaucliel, à la quésaco, à l'urgence, au cabriolet. Puis les panaches mis à la mode par la gracieuse et infortunée Marie-Antoinette.

A cette époque, les dames françaises étaient si empanachées qu'elles ne trouvaient plus de voitures assez élevées pour s'y placer, et on les voyait souvent pencher la tête à la portière. D'autres prenaient bravement le parti de s'agenouiller pour ménager le ridicule édifice qui les surmontait.

C'est encore à cette époque que parurent les coiffures qui représentaient des jardins anglais, des montagnes et des forêts.

De 1774 à 1779, on cite parmi les modes les plus ridicules les chapeaux :

Demi-hérisson, à l'énigme, à la Zinzarra, à l'économie du siècle, à la pierrot, les parterres galants, les calèches retroussées, les Thérèses à la Vénus pèlerine, les bonnets anonymes, les baigneuses à la frivolité, au berceau d'amour, au mirilton, à la Belle-Poule, au compte-rendu, aux relevailles de la reine, à la brouette du vinaigrier, au globe de Paphos, et enfin les chapeaux à la Caisse d'Escompte, qui parurent en 1784, au moment où cette caisse suspendit ses paiements. Naturellement, ces derniers n'avaient pas de fond.

Sous Charles X on avait les turbans à la sultane et les bibis microscopiques. Ces derniers reparurent même plus tard.

Sous l'Empire, ce que l'on appelait un chapeau était un petit meuble encadrant tout le visage et couvrant la tête, enveloppant même la nuque dans un arrangement savant qu'on appelait *bavolet*, avec de beaux rubans formant un gros nœud sous le menton. Ce petit échafaudage pouvait valoir de 30 à 40 francs.

Onna veindzance.

On ne dévase pas onco de teri avau le villès casernè po lè z'aguelhi ào coutset dè la Ponthaise io san ora. L'étai dâo bon teimps io

on arrosavè son rata à la Tornaletta ào tsi lo père Bize.

On tsauteimps, dein n'a compagni, coumeindâie pè on capitèno daò Vully, sè trovavè po passâ l'écoula on bordzâi dè Fraidévella, Guste à la Madelon, qu'est z'âozu moo dû cein. Stu Guste, qu'étai prâo galé luron, quand bin n'avâi lo thorax què pè lè pi qu'iran asse plliats què dâi foncet, sè rappelavè cein que son père l'ai avâi de dévant dè parti : « Acuta, mon valet, ne tè pressè jamé quand te saret lè; mè su tegrâi ein derraï pertot et mein su adi bin trovâ. »

Ein bon valet, Guste fasâi cein que pouavè po ne pas désobéi à n'on vilho chassèu à tsèvau.

Assebin, lo matin, l'ai arâi zu lo fû à sa palliesse, que n'arâi pas châtâ frou dâo lhi dévant que lo caporat ne l'aussè sècâo dou aô trai iadzo. Tâtsivè adi dè sè teri lè patté d'âi z'appet, po cein que nâo iadzo su dix sè pre-seintavè coffo du lo pompon ai solâ.

Quand l'oïessâi lo « gard'â vous » reinfattavè à la couâite sa pipa dein son schako, sein pire la détiendrè, mimameint qu'on dzo que parardâvont ein vela, sa tignasse à risquâ dè preindrè fû. Se montavè la garda, s'esquivavè po baïre quartetta, pu s'eindroumessâi à n'on carro et ronclliavè quemin on toupin. Enfin quiet, lè fasâi totè et iena per dessus. Assebin ne faut pas itrè èbahi se lo capitèno et li ètan quemin biau-fè et balla-mère : ne pouâvan ni sè vaïre, ni sè cheintrè. Dû la premire senanna, lo capitèno l'avâi einvouyî lodzi aô violon, que cein coumeincivè à l'eimbètâ.

Vers lè derraï dzo, l'a èta ben'aise quand san parti onna vèprâ, po fèrè la petita dierra et cantounâ dâo côté dè Montprevayre. Sè rëdzoïessâi tant dè tsandzi dè cutse que l'arâi mi amâ dremi à croupeton ào mâitein d'na froumelhîre què dè rëtonnâ su lè lan.

Quand l'an zu prâo ferralhi quantia Corçalla, l'alliran cutsi la mima né à Penay, dein lè grandzè. Coumein, n'avan pas mau vouedi dè demi-po, ressivan ti on bet dè tronc, quand, vers la minè, lo capitèno que fasâi 'na rionda dévant d'allâ sè réduire, rêchâi dai z'oodrè dû Lozena, po reintrâ subitamein ein caserne. Fâ souna la gènérala et quart d'haôre apri, avoué on falot que lo syndique Gavelhiet l'ai avâi prêtâ, tracivè devan sè z'hommè dein lo bou daò Dzorât.

Vo zé de que l'étai Vullièran, et vo sèdè que pè Cudrefin n'an min dè bou daò Dzorât. Noutron capitèno n'ein avâi jamé oïu parlâ. Adon, martivè lo premi, drâi dévant li, sein s'apèchâidre que s'einfonçavè adi pllie prévon dein lo labirinto. On ne l'âi vayai gotta et son falo ne fasâi què dè l'imbörnâ.

Yon que rizâi dèzo capa, l'étai Guste, li qu'avâi passâ d'âi z'hiver, perquie, à dèpondrè dai sapallè et traire d'âi troncs. Mâ lo sorcier ne pipavè pas lo mot.

Ao bet d'n'haôra lo capitèno, tot essocliâ, s'arrîtè on moment po dèvezâ avoué on sergent et reimmodé dè pllie ballâ. Demi'haôra apri sè r'arrètè franc, po sè concertâ avoué sè lieutenant : « Mé pourro z'amis, que lâo dit ein sè gratteint lolorhie, ne sein einreimbiâ ein premire. S'agit dè trovâ dè suite cauction por no salhi d'ice; sein quiet ne rëpondou dè rein. »

Lou sergent-majo que lè z'atiutâvè s'aproutsè ein laô dèsein tot à la bouna :

— Ne l'ai à qu'on Dzorâtâi que pouessè no remettèr su lo bon tsemin.

— T'as rëson. Et bin, fâ vito salhi dévant lou front, ti lè Dzorâtâi dè la compagni.

Ne sè trovavè què Guste à la Madelon, que s'amînè ein rizoteint dévant lou capitèno que l'ai fâ, ein sè traisein lè pai de sa barba :

— Se te no sauvé d'ique, l'ai ara onna bouna botolhie ein rarouvein et t'âodri rëtrovâ ton lhi sta né.

— L'ai a prau grandteimps que vo mè tenidè à la sala dè police et aô cachot; ora lè à mon tor à vo teni dein lè bou daò Dzorât! Atteindè-pl.

Et m'èinlèvine se n'an pas dû passâ per io Guste à la Madelon l'a volhiu; et né què vers lè midzo que san r'arrouvâ à Lozena, ti voueinnâ et lè bouè vouais. O. C.

Pique-nique.

En tout temps, mais surtout pendant la belle saison, Dinard possède une colonie anglaise assez importante, colonie composée de familles aisées qui s'installent sur la jolie plage bretonne pour prendre des bains et pour contempler la mer. Outre les étrangers, de nombreux Français viennent s'y fixer; Anglais et Français se lient, se réunissent pour se distraire en commun et, reconnaissons-le, les Anglais sont des maîtres dans l'art de se créer des distractions.

Cette année, les familles de Dufreville, Laribois, de Peyrola s'étaient rencontrées avec lord Vyton et ses nombreux enfants, les familles Brakson, Maxford. Dans cette société choisie, quelques célibataires étaient admis : un jeune poète déjà renommé, qui venait tous les ans passer la saison à St-Enogat, et quelques officiers de la garnison voisine.

Chaque jour, c'étaient des distractions nouvelles : parties de pêche, de lawn-tennis, promenades en mer, excursions dans les environs; lorsque le temps ne permettait pas de sortir, thé et jeux divers, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre.

Pour varier, Pétrus, le poète, avait proposé un déjeuner en pique-nique à la campagne, au bord de la mer, proposition qui avait été adoptée à l'unanimité. Chacun devait apporter son plat, garder le plus grand secret sur sa nature, la surprise devant être le principal attrait de ce repas champêtre.

Chaque maîtresse de maison s'était ingénieusement pour trouver un mets sortant de l'ordinaire; les cuisinières s'étaient surpassées : le pique-nique promettait des surprises culinaires délicieuses.

La veille, le poète se rendit chez la comtesse de Dufreville.

— Je viens prendre congé de vous, lui dit-il, et vous prévenir qu'à mon grand regret je ne pourrai pas assister au pique-nique. Je suis obligé de partir ce soir.

— Comme c'est regrettable ! s'écria la comtesse.

— De graves intérêts me forcent à retourner à Paris.

— Vous ne serez pas des nôtres, vous qui avez eu l'idée du pique-nique ?

— J'en suis désolé.

— Nous comptons sur un poème culinaire.

— Je fournirai mon plat, néanmoins, dit le poète en souriant. Je suis sûr que vous réserverez à toute la société une surprise du meilleur goût. A quel mets vous êtes-vous arrêtée ?

— Oh ! je ne dois pas le dire.

— Puisque je pars.

— C'est vrai; vous me garderez le secret ?

— Je le jure.

— J'ai un superbe faisan que mon mari m'a envoyé.

— Un faisan ! s'écria le poète; ne faites pas cela.

— Pourquoi ?

— Je viens de rendre visite à madame Laribois; c'est son plat.

— Ce n'est pas possible !

— Hélas ! si.

— Quelle fâcheuse coïncidence.

— Vous devriez changer de mets, reprit Pétrus; deux faisans, ce serait trop; cela ne serait plus original.

— Sans doute; que faire ?

— Voulez-vous me permettre de vous donner un conseil ?

— Avec plaisir.

— Substituez au faisan un cochon de lait.

— C'est une idée !

— Personne n'y pensera.

— C'est probable.

— Et votre plat aura le mérite de ne pas être banal.

— Vous me sauvez ! s'écria la comtesse; il n'y a que les poètes pour avoir de l'imagination.

— Vous me flattez, répondit modestement Pétrus.

— Je vous remercie mille fois.

— Vous êtes mille fois trop bonne, cela n'en vaut